

RÉSERVE

APPLAUDIR L'ENGAGEMENT, IGNORER LES CONSÉQUENCES...

LA CFDT DOUANE ALERTE LA DIRECTION GÉNÉRALE SUR CETTE SITUATION ABERRANTE : UN AGENT QUI RÉPOND PENDANT SES VACANCES À L'APPEL DES POUVOIRS PUBLICS DANS LE CADRE D'UNE CATASTROPHE MAJEURE SE RETROUVE PÉNALISÉ POUR SON ENGAGEMENT...

La Douane affirme être particulièrement sensible aux situations de crise et aux mobilisations d'urgence. Elle affirme même favoriser « autant que possible » la participation des agents aux opérations de secours. Pourtant...

Un agent a été appelé en urgence le week-end pendant ses vacances pour une mission de secours dans le cadre des incendies de Gironde. Résultat, l'administration lui reproche de ne pas avoir demandé l'autorisation à sa hiérarchie avant d'accepter la mission !

Contacteur qui ?

Comment ?

Avec une réponse donnée après combien de temps ?

Une fois de plus on a à faire à une administration hors sol et bien loin de nos vies !

LA SOLIDARITÉ OUI, MAIS À VOS FRAIS

L'administration reconnaît elle-même l'intérêt collectif de ces missions et l'importance des mobilisations d'urgence. Pourtant, si l'agent était en congés (2 jours), il doit assumer seul les conséquences de son engagement.

Le paradoxe est total !

Lors des catastrophes naturelles, des incendies géants, des inondations ou des crises majeures, les pouvoirs publics appellent les citoyens à s'engager. Les associations agréées de sécurité civile recherchent des volontaires.

Mais quand un douanier répond présent, l'institution lui explique que ses congés sont perdus.

Quel message est envoyé aux volontaires ?

- Que l'engagement citoyen est encouragé tant qu'il ne coûte rien à l'administration.
- Que la solidarité est une belle valeur... à condition qu'elle soit assumée exclusivement par les agents.
- Que ceux qui choisissent d'aider la population devront le faire sur leur temps personnel, sans aucune reconnaissance concrète.



RÉSERVE,
OCTOBRE 2026



UNE ADMINISTRATION QUI SE CACHE DERRIÈRE LES RÈGLES...

L'administration explique que les autorisations d'absence doivent être demandées AVANT l'absence et qu'un agent déjà en congés ne peut plus en bénéficier. Elle renvoie également toute évolution éventuelle au niveau interministériel.

Pour la CFDT Douane, cette réponse illustre une vision purement administrative du sujet.

À aucun moment la Direction générale ne propose de solution.

À aucun moment elle ne porte une demande d'évolution réglementaire.

À aucun moment elle ne cherche à reconnaître l'engagement exceptionnel de ses agents.

En résumé : on constate le problème, mais on ne fait rien pour le résoudre.

... ET SACRIFIE LE POUVOIR D'ACHAT

Alors que notre pouvoir d'achat continue de s'éroder, beaucoup cherchent des revenus complémentaires pour faire face à la hausse du coût de la vie et s'engager dans la réserve, apportant leur expérience et leurs compétences au service de l'intérêt général.

La CFDT rappelle que la reconnaissance de l'engagement des douaniers passe d'abord par une juste rémunération de leur travail quotidien.

Valoriser les agents, c'est avant tout revaloriser leurs salaires et leurs carrières.

LA CFDT REFUSE

- Qu'un agent soit pénalisé parce qu'il a choisi d'aider la population lors d'une catastrophe,
- Que l'engagement citoyen soit systématiquement payé par les seuls agents,
- Cette contradiction permanente consistant à célébrer les volontaires lors des crises tout en leur refusant toute compensation lorsqu'ils répondent présents.

Les agents ne doivent pas choisir entre leurs congés et leur civisme.

Quand une catastrophe frappe, la collectivité a besoin de femmes et d'hommes qui s'engagent. Encore faut-il que l'administration cesse de leur mettre des bâtons dans les roues !

**LES DISCOURS DE SOUTIEN NE SUFFISENT PLUS.
LES AGENTS ET NOUS, CFDT DOUANE,
ATTENDONS DES ACTES.**

